

unis pour nos droits

PLASTICIENS / GRAPHISTES
SCULPTEURS / DESIGNERS
VIDÉASTES / PHOTOGRAPHES
GRAVEURS / INSTALLATEURS
PEINTRES / ILLUSTRATEURS
SCÉNOGRAPHES
PERFORMERS

Élections au conseil
d'administration de l'organisme
agréé pour la 3^e branche
professionnelle visée à l'article
R 382-2 du code de la sécurité
sociale (Maison des Artistes)
scrutin du 22 avril 2008
collège Artistes-auteurs

Liste présentée par

- ▶ **l'Alliance Française des Designers (AFD)**
www.alliance-francaise-des-designers.org
- ▶ **le Comité des Artistes Auteurs Plasticiens (CAAP)**
www.caap.asso.fr
- ▶ **le Syndicat National des Artistes Plasticiens CGT (SNAP-CGT)** www.snapcgt.org
- ▶ **le Syndicat National des Designers Textile (SNDT)**
www.design-textile.com
- ▶ **le Syndicat National des Sculpteurs et Plasticiens (SNSP)**
www.sculpteurs.org
- ▶ **l'Union Nationale des Peintres Illustrateurs (UNPI)** www.unpi.net
- ▶ **l'Union des Photographes Créateurs (UPC)** www.upc.fr

Les élections au conseil d'administration de la Maison des Artistes n'ont lieu que tous les six ans. C'est le moment de vous faire entendre en votant pour notre liste qui regroupe des artistes comme vous, mobilisés par le projet d'apporter des améliorations réelles à notre protection sociale et aux conditions d'exercice de nos métiers.

Avec ce qui fait leur singularité, chacune de nos 7 organisations professionnelles vous défend au quotidien. En travaillant ensemble, nous avons fait de nos différences un atout pour soutenir concrètement nos professions artistiques, auprès des pouvoirs publics et des administrations comme du marché de l'art.

Nos représentants, désignés de façon collégiale, siègent dans toutes les commissions qui nous concernent, au niveau national comme dans les régions.

Ensemble, nous élaborons des propositions pour une meilleure reconnaissance sociale et économique du travail des artistes, quel que soit leur mode d'expression.

Le marché de l'art, paraît-il, se porte bien. Pourtant, plus de la moitié des artistes affiliés à la Maison des Artistes dispose d'un revenu inférieur au seuil de pauvreté. Le nombre des assujettis, cotisants sans droits, notamment pour insuffisance de ressources, dépassera bientôt celui des affiliés. Sous-estimé, notre secteur professionnel continue d'être caractérisé par sa fragilité économique, l'atomisation de ses acteurs et un déficit de protection sociale.

C'est pourquoi nos organisations se battent sur le terrain pour demander des ateliers, exiger des contrats plus équitables, imposer une meilleure reconnaissance de nos professions par le fisc, faire respecter le droit d'auteur, veiller à l'application du 1% artistique.

Au-delà de la simple gestion, le Conseil d'Administration de la Maison des Artistes sert de relais aux organisations professionnelles pour interpellier les ministères de tutelle sur les questions touchant au statut social des auteurs.

Unis, nous sommes davantage en mesure de peser sur les décisions afin d'améliorer le statut des artistes.

Ce que nous voulons mettre en œuvre :

- ▶ la prise en compte des accidents du travail et des maladies professionnelles ;
- ▶ la validation des trimestres de retraite dont les cotisations sont appelées après la cessation d'activité ;
- ▶ l'allègement des procédures de maintien d'affiliation ;
- ▶ l'ouverture de nouveaux modes de paiement des cotisations : en ligne, prélèvements, mensualisation ;
- ▶ la mise en place de relais de notre organisme de sécurité sociale en régions ;
- ▶ une meilleure intégration des activités dites « accessoires » dans le revenu artistique ;
- ▶ l'élargissement des champs professionnels admis à la Maison des Artistes à toutes les pratiques des arts visuels ;
- ▶ une amélioration de la communication avec les services de la rue de Flandre ;
- ▶ un « pass-musées » gratuit pour tous les artistes inscrits auprès de l'organisme ;
- ▶ un véritable droit à la formation professionnelle continue, qui ne soit pas exclusivement financé par les auteurs.

Au cours du dernier mandat, nous avons œuvré pour obtenir :

- ▶ l'abaissement du seuil d'affiliation et une meilleure prise en compte de la professionnalité ;
- ▶ le droit aux indemnités journalières à partir du 3^e jour d'arrêt maladie ;
- ▶ la mise en place de nouveaux outils de communication (site, Info Mda Flandre) ;
- ▶ le rattrapage des trimestres de retraite manquants entre 1977 et 1993 ;
- ▶ l'extension de la prise en charge des cotisations par la Commission d'action sociale ;
- ▶ une clarification des compétences respectives de l'association et de l'organisme.

Pour favoriser la professionnalisation des artistes et pour une meilleure prise en compte de notre secteur, nous avons réactivé la mission de recensement de notre organisme.

Dans un contexte difficile, où pèse chaque jour davantage la menace de démantèlement des institutions culturelles, s'unir pour renforcer nos droits sociaux est plus que jamais une nécessité.

Pour l'autonomie et le renforcement de notre régime de sécurité sociale, pour faire de ce Conseil d'Administration un véritable lieu de propositions et de concertation, pour une meilleure protection sociale des artistes,

votons pour la liste UNIS POUR NOS DROITS

Être solidaire, c'est être solidaire de tous les artistes. Ensemble, nous pouvons obtenir des avancées réelles. Ensemble, défendons nos droits.

La liste UNIS POUR NOS DROITS est soutenue par la Fédération nationale des Réseaux et Associations d'Artistes Plasticiens (FRAAP www.fraap.org) et par la Société des Auteurs des arts visuels et de l'Image Fixe (SAIF www.saif.fr)

Des candidats de toutes les professions des arts visuels

Irène RUSZNIEWSKI
peintre, scénographe

Katerine LOUINEAU
plasticienne

Laurence LEPLAY
sculpteur

André VIAL
peintre-illustrateur

Pascale LEFEBVRE
peintre, plasticienne

Olivier DAMIENS
graphiste designer

Mathilde ALEXANDRE
designer textile

Christian CLAUDEL
sculpteur

Pierre GARÇON
sculpteur

Pascal BRUANDET
plasticien

**Jean-Pierre MOREAU
dit Martin JARRIE**
peintre-illustrateur

Isabelle MARREAU
designer textile

Guillaume LANNEAU
graphiste, plasticien

Laetitia BOURGET
vidéaste, photographe,
plasticienne

Christian DESSANE
sculpteur

Boris SÉMÉNIAKO
graphiste, illustrateur

Christian BROUTIN
peintre-illustrateur

Éric PIERRE
sculpteur

Henri CLÉMENT
photographe-plasticien

Ernest PIGNON-ERNEST
peintre